

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU LUNDI 6 OCTOBRE 2008

1. Prière.
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 6 octobre 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 8 septembre 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 29 septembre 2008, à dix-huit heures (18h00) au lieu habituel des délibérations.
5. Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois de septembre 2008 au montant de 63 233,97 \$ dont 11 858,11 \$ en salaire.
6. Demande de dérogation mineure concernant la propriété de madame Karine Labbé pour la propriété du 1, rue Fortin.
7. Demande de dérogation mineure concernant la propriété de monsieur André Santerre pour la propriété du 103, Rang Saint-Jérôme.
8. Acceptation d'une aide financière de 267 500 \$ dans le cadre du programme d'aide à la réfection des ouvrages d'art municipaux (autres que les ponts) du Ministère des Transports pour la réfection du mur dans le rang Saint-Jean-Baptiste.
9. Demande de remboursement de taxes de monsieur Cédric Dénomme et Sandra Simard au montant 714,44 \$ suite à l'acquisition d'une première résidence au 145, rang Saint-Jean-Baptiste.
10. Demande de remboursement de taxes de monsieur Raymond Gravel au montant 248,04 \$ suite à l'acquisition d'une première résidence au 4, rue Bouchard.
11. Résolution pour aviser la MRC de l'intention pour la municipalité de Saint-Urbain d'imposer et de gérer les droits aux exploitants de carrières et de sablières soit localement ou avec la MRC.
12. Correspondances.
13. Période de questions réservée au public.
14. Levée de l'assemblée.